AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -7-6-63 225121

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)

(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)

C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

ABONNEMENT ANNUEL
15 NF

Bulletin Technique N° 33 de Juin 1963 — 1963-15

LE CONTRÔLE des VEGETAUX à L'EXPORTATION

Jusqu'à ces dernières années, le contrôle des produits végétaux à l'exportation était assez réduit et le Service de la Protection des Végétaux n'était sollicité que par un petit nombre d'expéditeurs ou de commerçants pour un faible tonnage de fruits, de légumes et plus spécialement de pruneaux.

Le Certificat phytosanitaire n'était alors pour ces exportateurs qu'une pièce du dossier à constituer et souvent une simple formalité. Ceci reste encore vrai pour certaines denrées. Mais en ce qui concerne les fruits et légumes frais, qui sont déjà et qui seront de plus en plus conditionnés et exportés directement par des groupements de producteurs, Coopératives, SICA ou Sociétés Civiles, possédant une Station sur les lieux de production ou à l'intérieur d'un marché, le contrôle va devenir beaucoup plus sérieux pour ne pas dire plus sévère.

Il n'est pas question d'instaurer une complication ou une tracasserie administrative supplémentaire, mais au moment de l'organisation des circuits commerciaux, Européens puisque l'exportation devient une nécessité impérieuse, il est indispensable qu'en liaison avec les autres Services et en particulier avec la Répression des Fraudes, les Agents de la Protection des Végétaux apportent leur contribution par un contrôle minutieux. Toute négligence ou complaisance dans ce domaine ne manquerait pas d'avoir des conséquences graves dont les producteurs seraient les premières victimes.

Les fruits destinés à l'exportation sont soumis à une normalisation obligatoire et stricte. Les produits doivent être de qualité irréprochable pour soutenir une concurrence qui déjà, s'avère très serrée. Cette qualité sera obtenue non seulement par des contrôles effectués dans les Stations ou au départ des wagons, mais aussi par des visites en culture au moment des opérations les plus importantes et plus spécialement pendant les périodes critiques des traitements anti-parasitaires. Une erreur dans le choix et le dosage des produits, ou un simple retard de quelques jours dans l'application du traitement peuvent avoir des conséquences désastreuses sur la valeur de la récolte. Les attaques de la Cloque sur les pêchers, ou celles de la Tavelure sur les pommiers et poiriers, qui sévissent actuellement dans certains vergers du Sud-Ouest, illustrent suffisamment ces affirmations.

Jusqu'à cette année, les fruits tarés ou de petit calibre trouvaient sur le marché local ou national un écoulement relativement facile à des prix satisfaisants eu égard à la qualité de la marchandise, mais dans l'avenir les producteurs doivent se persuader que ces mêmes produits ne trouveront aucun débouché tant que notre région ne sera pas dotée d'équipements pour assurer leur transformation en jus de fruits.

.../...

P101

Le rendement à l'hectare reste bien entendu un des éléments de la rentabilité du verger, mais à condition toutefois, qu'il soit possible de dégager une proportion de 70 à 80% de produits valables susceptibles d'être dirigés indifféremment sur les marchés Français ou Européens.

Voici quelques chiffres qui donnent une idée sur l'évolution des exportations de fruits pour le département du Lot-et-Garonne.

Années	Pêches	Pommes	Poires	Raisins	Pruneaux	Total
I960	II6 T.	40 T.	38 T.	"	I02 T.	296 T.
I96I	780 T.	430 T.	6 T.	"	250 T.	I466 T.
I962	687 T.	6I0 T.	II5 T.	I04 T.	494 T.	20I0 T.

Notons que sur les 2.0I0 Tonnes exportées par l'ensemble du département I.075 Tonnes ont été exportées par les deux SICA installées au sein du Marché-Gare d'AGEN.

D'autre part, une simple comparaison des tonnages exportés par la France avec ceux exportés par l'Italie au cours de l'année I96I, montre les chiffres suivants :

	Pommes	Pêches
Italie	900.000 Tonnes	257.000 Tonnes
France	6.64I T.	4.59I T.

Ces données sont éloquentes et se passent de commentaire. Elles mesurent notre retard, à tous les stades, de l'organisation du Marché Européen. Le Service de la Protection des Végétaux à qui est confié un des secteurs du contrôle à l'exportation a, dans les années à venir, un rôle important à jouer dans la production de fruits de qualité, les seuls valables pour affronter les marchés extérieurs et pour redresser au plus vite une situation économique sinon compromise, déjà très précaire.

J. LAVAUR
Contrôleur de la Protection des Végétaux -
A G E N -

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C. ROUSSEL -

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant : L. BOUYX